



## Naviguer sur le portail du participant

**Le portail du participant (Participant Portal) est le point d'entrée unique pour tous les porteurs de projets et les bénéficiaires dans le cadre du programme Horizon 2020.**

### Quels sont les services et outils accessibles depuis le portail du participant ?

Le portail du participant (Participant Portal) est le point d'entrée unique pour tous les porteurs de projets et les bénéficiaires dans le cadre du programme Horizon 2020. Le portail du participant met à disposition des services et outils qui permettent notamment de rechercher des opportunités de financements, de télécharger les documents officiels, de soumettre et de gérer des projets.

Le portail du participant contient à la fois des informations publiques, accessibles à tous, et des services personnalisés, accessibles aux internautes, grâce à un compte ECAS.

### Quels sont les services accessibles sans compte ECAS ?

- les appels à propositions du programme Horizon 2020
- les textes de référence pour le 7ème P.C.R.D. et Horizon 2020

### Quels sont les services personnalisés accessibles avec un compte ECAS ?

- le système de soumission des propositions de projets ("proposal submission system") accessible depuis la page du "topic" (sous-section thématique des appels dans Horizon 2020) ;

- le registre des bénéficiaires ("Beneficiary register") : ce service permet aux participants d'enregistrer leur organisation et d'obtenir ainsi un PIC ("Participant Identification Code") ;
- les services pour la signature électronique de la convention de subvention et la gestion des projets européens ;
- le service dédié aux experts, où ceux-ci peuvent s'enregistrer, mettre à jour leur profil, gérer leurs contrats et paiements.

## Comment créer son compte ECAS ?

Certains services et outils du portail du participant requièrent un compte ECAS ("European Commission Authentication System"). Il est notamment nécessaire de disposer d'un compte ECAS pour pouvoir enregistrer son organisation, soumettre une proposition de projet ou encore devenir expert.

- **Etape 1** : se rendre sur la [page d'inscription ECAS](#) et y renseigner le nom d'utilisateur, prénom, nom, courriel, puis entrer le code de sécurité ;
- **Etape 2** : sélectionner "Sign up". Un courriel contenant un lien d'activation sera envoyé à l'adresse renseignée. Il permet de poursuivre la procédure d'inscription ;
- **Etape 3** : cliquer sur ce lien, définir, puis confirmer un mot de passe ;
- **Etape 4** : se rendre sur le portail du participant ;
- **Etape 5** : cliquer sur "LOGIN" et renseigner le nom d'utilisateur et mot de passe ECAS.

### A savoir :

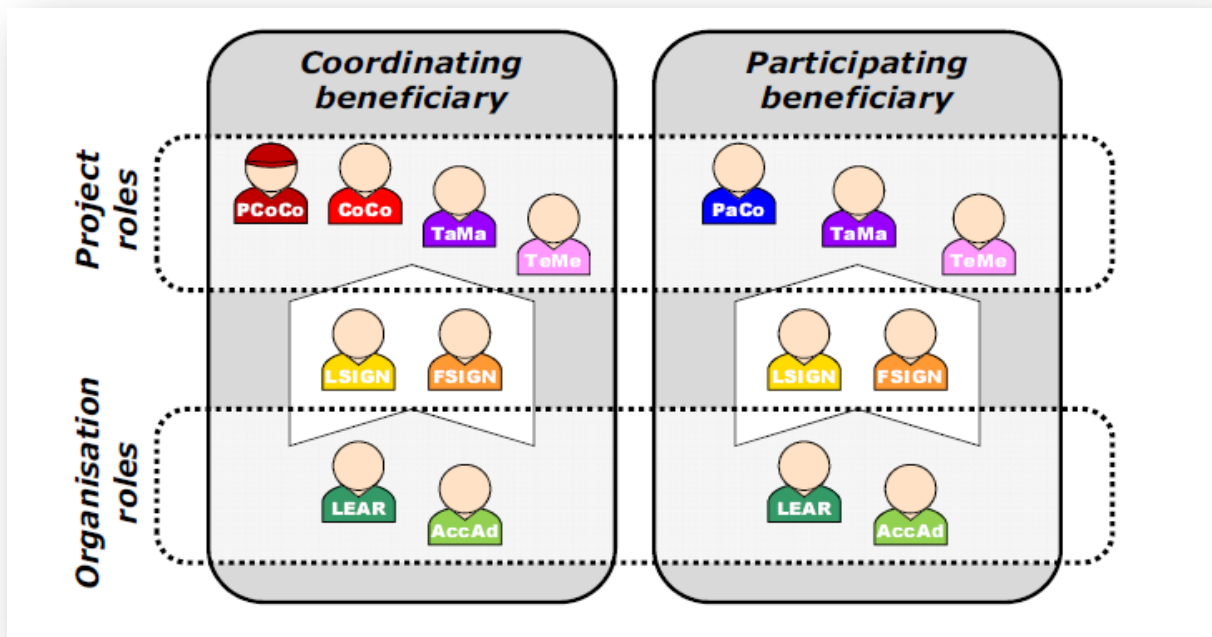
Votre compte ECAS est personnel, ne le partagez pas avec vos collègues. Les actions réalisées avec vos identifiants (nom d'utilisateur, mot de passe) seront considérées comme les vôtres.

## Quels sont les différents rôles sur le portail du participant ?

Lorsque l'utilisateur se connecte avec ses identifiants, ses droits et accès sur le portail dépendent de son (ou ses) rôles. Il existe deux grands types de rôles sur le portail :

- les rôles **au niveau de l'entité** : liés à l'entité et les données de l'entité (déconnecté des projets) ;
- les rôles **au niveau des projets** : propres à chaque projet, ils définissent des droits d'accès sur le portail dans la gestion des projets.

## Schéma récapitulatif des différents rôles



### A savoir :

Un utilisateur peut cumuler plusieurs rôles. Certains rôles sont réservés aux entités qui coordonnent des projets.

## Les rôles au niveau de l'entité

### LEAR - Legal Entity Authorized Representative

Il s'agit d'un rôle central car, nommé par le représentant légal de l'entité à travers une [procédure dédiée](#), le LEAR est l'interface entre l'entité et la Commission européenne. Il est responsable de la mise à jour de toutes les informations concernant son entité, il procède aux nominations sur le portail des personnes ayant les droits pour signer électroniquement les conventions de subvention (LSIGNs) et les états financiers (FSIGNs).

Le LEAR est le seul à pouvoir accéder à :

- une vision d'ensemble sur les projets soumis par l'entité ;
- une vision d'ensemble des projets en cours de négociation ou de mise en œuvre par son entité.

#### **A savoir :**

Il convient de paramétrer correctement le portail du participant pour préparer la signature de la convention de subvention.

### **LSIGN - Legal Signatory**

- nommé(s) par le LEAR ;
- personne(s) autorisée(s) pour la signature des conventions de subvention et amendements (Legal Signatories) ;
- affecté(s) à un projet par le CoCo ou le PaCo

### **FSIGN - Financial Signatory**

- nommé(s) par le LEAR ;
- personne(s) autorisée(s) pour la signature des états financiers ("Financial Signatories") ;
- affecté(s) à un projet par le CoCo ou le PaCo.

## **Les rôles au niveau des projets**

### **CoCo - Coordinator's contact**

- contact principal de la C.E. pour le projet ;
- nomme et révoque les PaCos dans toutes les entités du consortium ;
- nomme et révoque les TaMa et les TeMe dans son organisation ;
- attribue un ou des LSIGNs et FSIGNs de son entité au projet ;
- modifie les documents du projet sur le portail ;
- soumet la proposition et les documents à la C.E.

### **PaCo - Participant contact**

- représentant des bénéficiaires dans le cadre du projet ;
- chaque bénéficiaire peut en avoir plusieurs par projet ;
- nomme et révoque d'autres PaCos au sein de leur entité ;
- attribue un ou des LSIGNs et FSIGNs de son entité au projet ;
- soumettent ses travaux au coordinateur ;
- nomme et révoque les TaMa et les TeMe dans son organisation ;
- modifie les documents du projet sur le portail.

## TaMa – Task manager

- droits limités sur le portail ;
- pas de pouvoir pour nommer ou révoquer ;
- peuvent créer, mettre à jour et télécharger certains documents du bénéficiaire ;
- ne peuvent pas soumettre d'information au coordinateur ou à la C.E. ;
- ce rôle n'existe pas lors de la phase de soumission.

## TeMe – Team Member

- droits limités sur le portail ;
- recherche et consultation ("read-only").

## Quelle est la configuration minimale des rôles pour un projet ?

- ✓ 1 "Primary Coordinator Contact" (CoCo)
- ✓ 1 "Participant Contact" (PaCo) par bénéficiaire
- ✓ 1 LEAR par entité
- ✓ 1 "Legal Signatory" (LSIGN) par entité
- ✓ 1 "Financial Signatory" (FSIGN) par entité

### A savoir :

Une personne peut cumuler autant de rôles que nécessaire. Par exemple, le propriétaire d'une P.M.E., dont il est le seul employé, pourra cumuler les rôles de PaCo, LEAR, LSIGN et FSIGN.

## Liens utiles

- [Introduction aux services proposés sur le portail](#) ;
- [Rôles et accès sur le portail](#) ;
- [Comment créer un compte ECAS](#) ;
- [Introduction au service de soumission des propositions](#) ;
- [Présentation générale de la section dédiée aux experts](#) .

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05  
[www.horizon2020.gouv.fr](http://www.horizon2020.gouv.fr)